

# Postulat Conseil général

## Interdiction des pesticides

Depuis quelques années déjà (voir les rapports de gestion service de l'urbanisme parcs et jardins des 3 dernières années), la section parcs et jardins a pris résolument la direction de l'éco-responsabilité en ce qui concerne les traitements phytosanitaires et l'utilisation des désherbants.

Toutes les mesures possibles pour éviter ces pesticides ont été prises : (remplacer les produits chimiques par des produits naturels, utiliser les animaux vivants tels que les coccinelles ou les nématodes, brûler les mauvaises herbes avec de l'eau bouillante ou un chalumeau, tolérer la végétation spontanée, etc.). L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a d'ailleurs établi à l'intention des communes une liste d'alternatives à l'utilisation des pesticides.

Nous constatons cependant que le service de la voirie de notre commune utilise encore des pesticides pour l'entretien des routes et autres.

En Suisse, de nombreuses communes ont déjà arrêté d'utiliser des produits phytosanitaires s'inscrivant dans le mouvement « Ma commune zéro pesticide ». L'Office fédéral de l'environnement souhaite précisément diminuer de manière considérable l'utilisation de ces produits sur le sol helvétique. L'OFEV souligne également la problématique de l'absorption des pesticides. Aux abords des routes, il n'y a pas assez d'humus pour bien assimiler les produits, qui pénètrent directement dans les eaux usées, provoquant une pollution de l'eau non négligeable. Rappelons que l'utilisation généralisée d'herbicides le long des routes et voies ferrées est interdite, tout comme son utilisation à titre privé.

Par le biais de ce postulat, nous souhaitons demander au Conseil Municipal de réaliser une étude quant à l'arrêt de l'utilisation des pesticides par le service de la voirie de la ville de Sion.

Une telle étude permettrait de montrer comment la voirie pourrait s'organiser pour travailler efficacement et écologiquement comme le fait déjà le service de Parcs et Jardins de la ville de Sion. Cette étude permettrait également de lister toutes les alternatives possibles et en informer la population qui sera invitée à ne plus répandre des herbicides à titre privé.

Nous estimons qu'il serait bénéfique, tant pour l'image de la commune, pour la santé de ses habitants et pour le respect de la faune et de la flore, de cesser d'utiliser des techniques de désherbage nocives et dépassées.

Le groupe Les Verts vous invite donc, chères Conseillères, chers Conseillers, à accepter que ce postulat soit transmis au Conseil Municipal.

Sion, le 26 septembre 2017

1<sup>er</sup> signataire : Brigitte Pfister

Tabillard Jean-Paul

Christian Pirailles

Nathalie Pitheloud

Verma Dabell

Pitheloud N